

Retrouver du dynamisme

COMMERCE À partir de septembre, le marché hebdomadaire, devenu moribond, glissera du mercredi au samedi et comptera au minimum une dizaine de producteurs

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.fr

À compter de la rentrée prochaine, le marché hebdomadaire n'aura plus lieu le mercredi mais le samedi. Lundi, lors du dernier Conseil municipal, les élus ont adopté une délibération dans ce sens. À l'unanimité.

L'essoufflement de ce rendez-vous, initié en 2007 par l'équipe précédente, est en cause. L'autre soir, Fabrice Guillemet (Modem) partageait ce même constat : « La place attire au mieux de trois à cinq commerçants. Ce qui donne d'ailleurs une image d'abandon des actions d'animation locale en semaine. »

Dernièrement, une consultation a été lancée afin de recueillir les attentes des Illacais sur la question. Résultat, 57% des votants affichent leur préférence pour le marché le samedi. Toutefois, la tendance est à relativiser. Hervé Seyve a souligné le très faible taux de participation : 102 réponses pour 2 500 foyers. « C'est très peu, mais c'est comme ça. » S'agissant du changement de date, il ajoute : « C'est un choix délibéré auquel nous nous associons. L'objectif, c'est que ce marché apporte un moment de vie. » Fabrice Guillemet a fait de même. Sous réserve que cette modification n'occasionne pas de « concurrence déloyale » vis-à-vis des commerçants sédentaires ni de nuisance pour les habitants de la résidence Les Magnolias. L' élu a aussi mis l'accent sur la nécessité de greffer des animations (concerts, démonstrations artisanales...). « Les marchés qui fonctionnent sont ceux qui proposent des espaces de dégustation de produits du terroir, des lieux d'échanges autour d'un verre. Si nous sommes créatifs, le succès sera au rendez-vous. »

Budget de 10 000 euros

Et le conseiller municipal centriste d'ajouter : « Soyons ambitieux dès le démarrage et dotons ce volet d'un budget de 10 000 euros en année pleine, soit 200 euros en moyenne par samedi. »

Le créneau du samedi a été préféré au dimanche pour éviter la concurrence avec le marché de Martignas-sur-Jalle. « Il y avait une complémentarité à trouver », selon le maire socialiste Jacques Fergeau.

La nouvelle formule prendra effet le 3 septembre. La date ne tient pas



Le marché actuel ne réunit qu'une poignée de commerçants. PHOTO O.D.

Étude pour une médiathèque

■ Les élus ont voté le lancement d'une étude dite de faisabilité « lecture publique ». Objectifs visés : établir un diagnostic de la situation de la lecture publique sur le territoire de Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle, étudier les besoins de la population et proposer des scénarios d'équipement avec les évaluations budgétaires qui vont avec.

Après lecture de la délibération, Hervé Seyve (UMP) a demandé sans humour si, parmi les outils qui seraient proposés, il y en aurait un qui permettrait aux Illacais d'apprendre à lire entre les lignes. « Car j'ai lu avec attention la délibération de nos amis de Martignas. Elle était plus claire et directe. Ils parlent, eux, de médiathèque. Alors, appelez un chat un chat », lance-t-il à l'adresse du maire. S'ensuit une partie de ping-pong au terme de laquelle Jacques Fergeau concède : « Ça sera sûrement une médiathèque. » Ajoutant que des villes voisines comme Cestas et Canéjan ont déjà la leur et que Martignas dispose aujourd'hui d'une bi-

au hasard. Elle coïncide avec le forum des associations et l'accueil des nouveaux habitants, autres moments clés de la vie illacaise. Ce glis-

serait bibliothèque ouverte tous les jours de la semaine. A contrario, celle de Saint-Jean-d'Ilac ne fonctionne que deux matinées par semaine. Dans la foulée, Hervé Seyve a rappelé qu'il avait porté un projet de bibliothèque lorsqu'il était aux affaires. Celui-ci devait prendre corps sur le terrain du Bigou, dans le centre-bourg, au terme d'une acquisition à titre gratuit.

Le ton est alors monté pour savoir qui d'Hervé Seyve ou de Jacques Fergeau avait eu le premier les faveurs de la famille Lorette.

Vérification faite, une délibération municipale du 26 novembre 2007 mentionne bien que le couple Lorette a fait part de son accord, sous réserve que ce terrain soit destiné à un équipement public. À l'époque, Hervé Seyve occupait le fauteuil de maire. Même si la transaction s'est conclue plus tard, sous la mandature de Jacques Fergeau. Depuis, on sait aussi que la volonté de la famille a évolué puisque le terrain du Bigou doit être conservé en espace vert.

sement incitera-t-il les commerçants à venir plus nombreux ? « On s'est appuyés sur l'Association départementale pour l'emploi et la formation en

agriculture (Adefa) qui nous garantit la présence d'une dizaine de producteurs », assure Jacques Fergeau.

Quatre commerçants hier

Hier matin, la place ne comptait que quatre commerçants non sédentaires. Que pensent-ils de cette nouveauté ? « La mairie aurait quand même pu nous demander notre avis plus tôt. Personnellement, j'ai appris la nouvelle la semaine dernière », lâche Christine Angles, dans son camion boucherie-charcuterie. « Je ne suis pas persuadé que le choix du samedi soit judicieux avec la concurrence des gros marchés de Pessac et de Mérignac. De plus, je ne suis pas sûre que la municipalité ait fait tous les efforts de communication pour assurer son maintien le mercredi. »

Exposant de la première heure, le propriétaire récoltant Laurent Duval (PEARL Château Meyraud) regrette le bon vieux temps où les stands s'étendaient jusqu'à La Poste. « On ne peut continuer ainsi. La dégradation est telle que je me retrouve parfois seul. Un marché sans poissonnier ni vendeur de fruits et légumes est forcément voué à l'échec. Aujourd'hui, je limite mes déplacements. Je viens seulement tous les quinze jours et je livre parallèlement des restaurants afin d'amortir les 85 kilomètres depuis Sauveterre-de-Guyenne. »